



Mutuelle qui refuse de m'attribuer la carte

Par **david monc**, le **01/06/2017** à **18:40**

Bonjour à toutes et à tous ,

J'ai une mutuelle obligatoire entreprise qui refuse de me passer la carte mutuelle sous prétexte qu'elle a passée contrat avec ma boîte que c'est uniquement après 6 mois qu'elle la délivre.

Ayant beaucoup de renouvellement de médicaments et d'examens à faire, je me retrouve contraint d'avancer des frais onéreux que je ne peux avancer même si la dite mutuelle me rembourserai sou 7 jours laissant mon compte vide.

Pouvez vous me conseiller, est ce légal ?
qu'elles sont mes recours ?

Cordialement, :):)

Par **Sophie Deschamps**, le **08/06/2017** à **16:05**

La mutuelle de votre entreprise applique surement une période de carence de 6 mois à l'issue desquels elle délivre sa carte... c'est parfaitement légal. La seule solution est de prendre une 2ème mutuelle à prix raisonnable avec des garanties activées immédiatement.

La mienne est de ce genre et m'a remis sa carte 3 jours après mon adhésion. je me rappelle l'avoir prise après avoir fait des devis sur Mutuelle-pas-cher.fr

A vous de voir si ça vous convient d'attendre 6 mois ou de prendre une mutuelle supplémentaire.

Par **miyako**, le **12/06/2017** à **11:05**

Bonjour,

C'est pas la peine de faire de la pub .En plus le site cité raconte n'importe quoi!!

Une 2e mutuelle pourquoi faire ? si ce n'est payer 2 fois pour être remboursé la même chose,puisque pour être remboursé ,le salarié devra produire le décompte de sa première

mutuelle et l'ensemble ne pourra dépasser le montant réel payé.
Pour ce qui est du tiers payant, avec les références du contrat mutuelle, ce devrait être possible pour la pharmacie, sans avoir la carte. Une simple attestation d'adhésion devrait suffire; la mutuelle ne peut pas vous refuser l'attestation, si vous la demandez. Votre employeur peut vous aider à acquiescer cette attestation.
A noter qu'il n'y a aucun délai de carence pour les mutuelles obligatoires d'entreprise .
Amicalement vôtre
suji KENZO